

CS

80

1 576

1947

330

89

B. N. O.



*Une oeuvre nationale*



INSTITUT  
GÉNEALOGIQUE  
DROUIN



Bibliothèque Nationale du Québec

Bte 330





INSTITUT GÉNÉALOGIQUE  
**DROUIN**

---

---

4184, rue ST-DENIS  
(ANGLE RACHEL)  
M O N T R É A L

*Une oeuvre nationale*

---

---



- Son histoire
  - Sa documentation
    - Son caractère professionnel
    - Son personnel
    - Son avenir
    - Ses oeuvres
    - Ce qu'on en dit

1947

---

---

# L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique  
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

MERCREDI, 4 MARS 1942

## Sauvons l'esprit de famille par l'histoire familiale

Nous recevons un élégant fascicule intitulé "L'Institut Généalogique Drouin". C'est l'histoire et la description d'une organisation fort intéressante.

Voici comment un homme d'initiative est sorti des sentiers battus et a su mettre sur pied une oeuvre magnifique dont il a vécu et qu'il a transmise à sa famille. M. Joseph Drouin pratiquait le droit avec succès dans la cité de Montréal. Un jour, en 1913, pour s'amuser peut-être, il fait la généalogie d'un ami. Son succès l'amène à en entreprendre une seconde. Puis une troisième, et ainsi de suite.

Quelques années plus tard, M. Drouin était devenu un généalogiste de carrière, dirigeant un bureau unique dans son genre chez nous et dont les semblables ne sont probablement pas nombreux ailleurs. Aujourd'hui, M. Gabriel Drouin poursuit le travail de son père, en lui donnant une extension toujours croissante. Actuellement, quarante-huit personnes travaillent dans ses bureaux organisés d'une façon très moderne.

Nous sommes très heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs cette oeuvre extrêmement intéressante. En outre de sa grande histoire, un peuple doit écrire son histoire régionale. Grâce à l'initiative de quelques esprits particulièrement éveillés, presque chacune de nos grandes régions compte un groupe qui s'occupe de faire son histoire. Chicoutimi et Trois-Rivières sont peut-être nos deux régions les mieux pourvues sous ce rapport.

Une troisième sorte d'histoire a bien aussi son importance. Et, à mesure que notre peuple prend conscience de son caractère, il éprouve le besoin de mieux connaître l'histoire de ses familles.

En voyant baisser partout l'esprit de famille, qui était l'une de nos principales forces morales, on désire tout naturellement que notre peuple, en remontant à ses origines familiales, comprenne tout ce qu'il s'expose à perdre en sabotant son institution familiale.

Une part importante de l'histoire familiale, la charpente, pourrait-on dire, de cette histoire, c'est la généalogie. Voilà pourquoi l'oeuvre de M. Drouin nous intéresse beaucoup.

M. Drouin fait la généalogie complète de tout compatriote qui la lui demande. Cela comporte un tableau représentant l'arbre généalogique du client, puis un volume considérable contenant l'histoire généalogique du même.

Sans être l'agent recruteur de l'Institut Généalogique Drouin, nous souhaitons que cette maison et les autres semblables s'il y en a chez nous, puissent compter sur un clientèle qui leur permette de vivre en intéressant de plus en plus, malgré toutes les forces adverses, le peuple canadien-français à ses origines et à ses coutumes familiales, dont il aurait grandement tort de s'écarter.

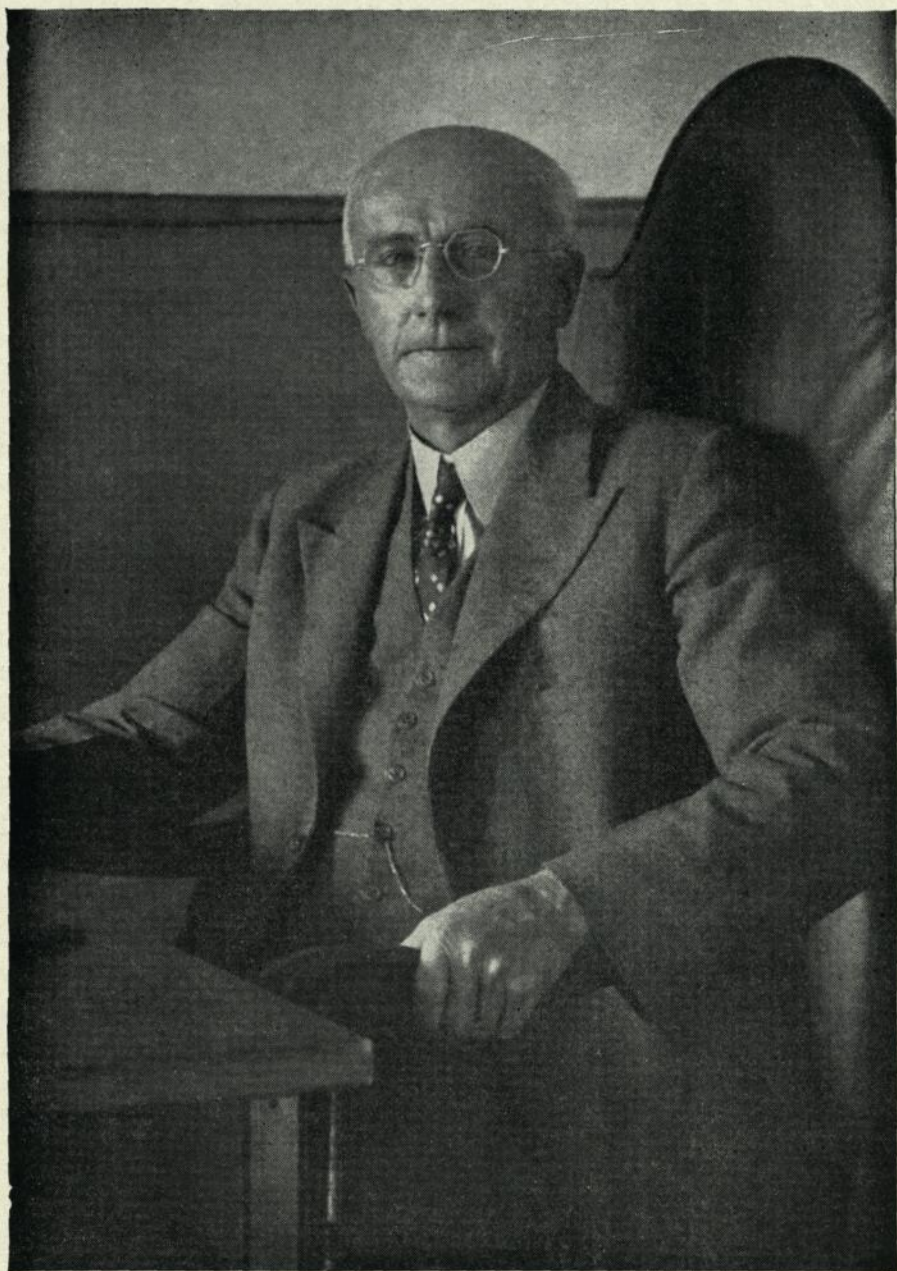
Eugène L'HEUREUX

CS

80

1576

1947



JOSEPH DROUIN



GABRIEL DROUIN

# L'Institut Généalogique Drouin

---

## Une oeuvre nationale

---

Son histoire — Sa documentation — Son caractère  
professionnel — Son personnel — Son avenir  
Ses oeuvres — Ce qu'on en dit

---

### I — Son histoire

Né le 15 novembre 1875 et décédé le 6 octobre 1937, Joseph Drouin, avocat et célèbre généalogiste, étudia au Séminaire Sainte-Thérèse où il se fit remarquer en classe par ses succès extraordinaires, excellant non seulement sur les confrères de son cours, mais même sur ceux de tous les cours passés. Ses supérieurs le proclamaient unanimement le plus grand talent qui eut passé par ce Séminaire. L'écho de ses prouesses de classe s'est transmis de génération en génération dans les murs du séminaire de Sainte-Thérèse et son souvenir quasi légendaire y est encore vivant après cinquante ans.

Nous avons cru devoir souligner ces traits de jeunesse parce qu'ils tranchent une question posée par plusieurs: comment un homme a-t-il pu concevoir une oeuvre si audacieuse et incommensurable? Quand on a connu l'homme dès son enfance, la surprise disparaît.

Me Drouin étudia son droit à l'Université McGill. Charles de Combes écrivait de lui: «Ses travaux de généalogie ne l'ont pas fait abandonner sa profession: au contraire, il pratique activement et il est un batailleur. Il a plaidé avec grand succès

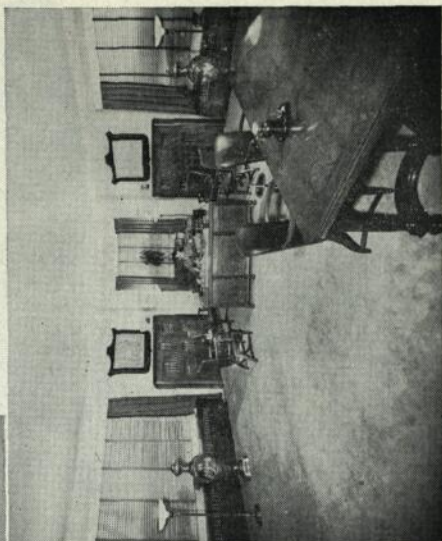
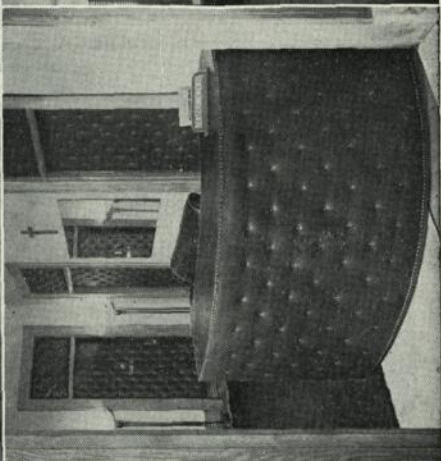
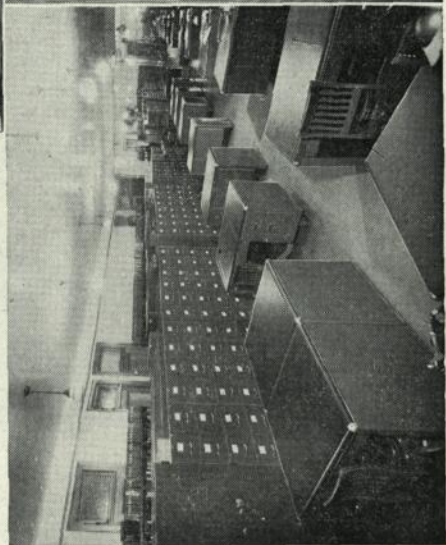
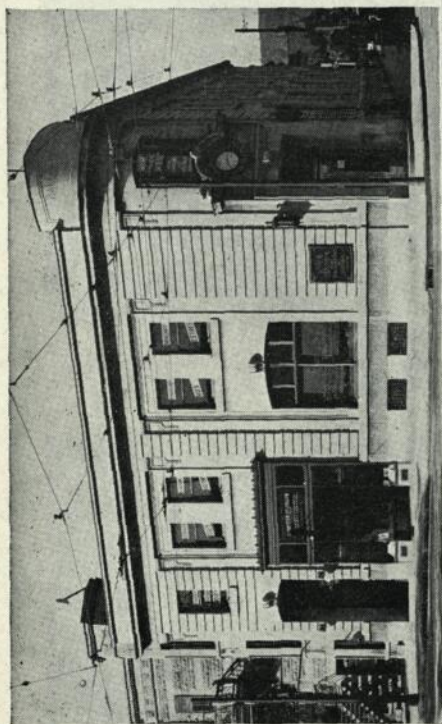
à maintes reprises devant la Cour d'Appel et devant la Cour Suprême. S'il peut suffire à cette double tâche, c'est qu'il ne s'occupe ni de politique ni de mondanités, c'est qu'il consacre tout son temps et toutes ses forces à ses affaires et à sa famille ainsi qu'à quelques amis privilégiés.»

Homme de génie, catholique fervent et militant, apôtre laïque, chercheur inné, M. Drouin s'intéressa de tout temps à la généalogie et aux recherches historiques. Les débuts furent pénibles et coûteux; ici et là quelques travaux généalogiques venaient d'être publiés et c'était tout. Ceci se passait en 1913.

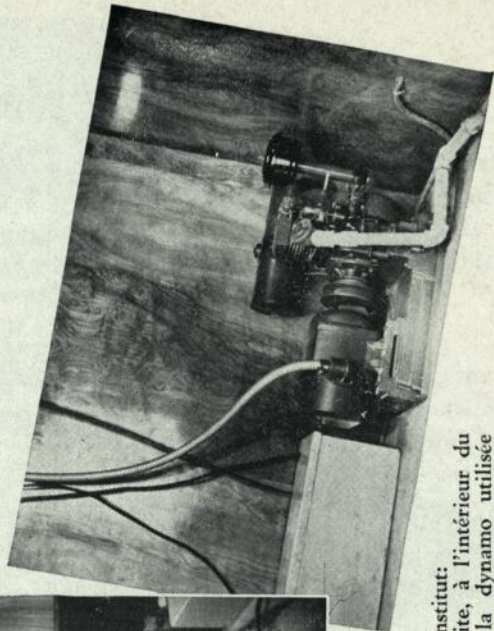
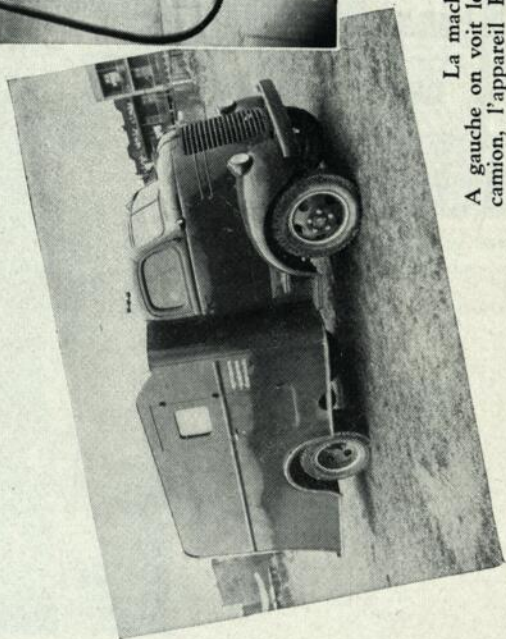
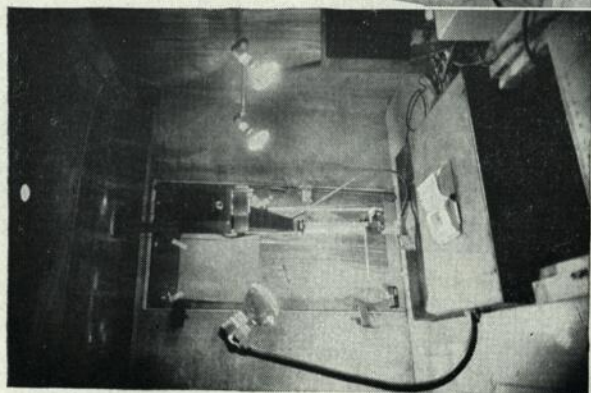
M. Drouin fit une première généalogie pour un ami, puis une seconde, une troisième, ainsi de suite et en l'espace de vingt-et-un ans, il établit plus de douze cents généalogies et compila au-delà de 500,000 fiches. C'est un travail colossal devant lequel on reste confondu d'admiration surtout si l'on tient compte des mille et une difficultés qu'il y eut à rencontrer.

M. Drouin trouva un digne continuateur en la personne de son fils Gabriel qui se porta acquéreur de toute sa documentation et chargea ses jeunes épaules du soin de continuer cette oeuvre éminemment nationale.

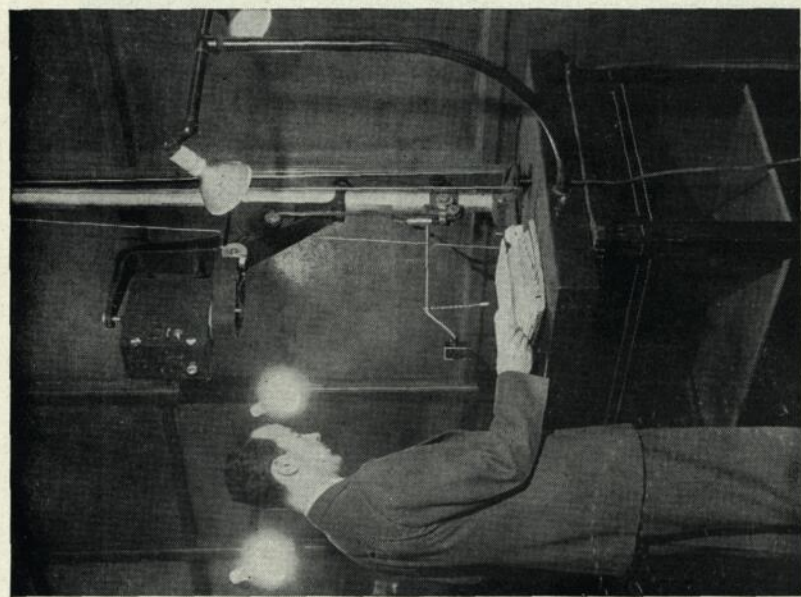
Après avoir étudié le droit à l'Université de Montréal, fort de sa jeunesse et rempli d'idées neuves, Gabriel Drouin établit, à l'angle des rues Rachel et Saint-Denis, l'Institut Généalogique Drouin, et entreprit de renouveler sur une base hautement scientifique et technique la documentation déjà considérable de son père. En quelques années, le personnel est multiplié six fois, le nombre de clients de l'Institut passe à plus de 5,000, et la documentation, comme nous le verrons au cours de cette brochure, atteint des proportions astronomiques.



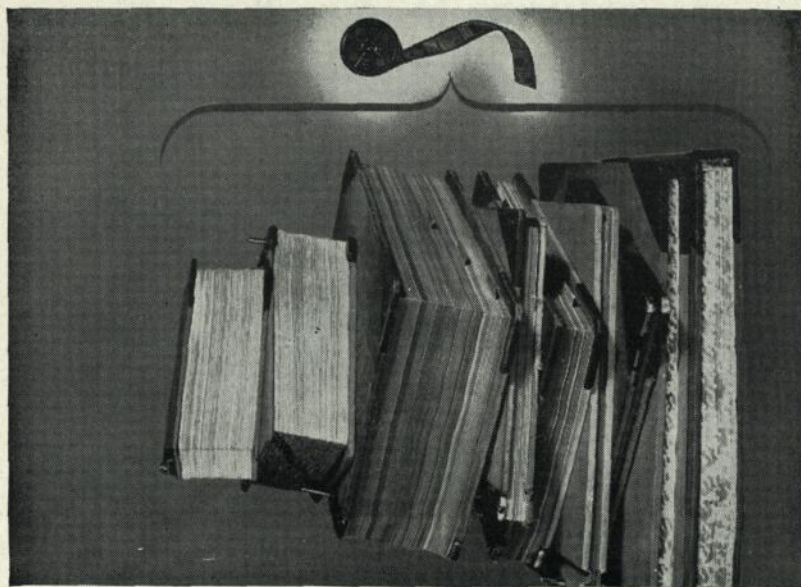
— Une partie des bureaux de l'Institut Génomique Drouin, 4184, rue St-Denis, Montréal —  
— où peut être compilée la généalogie de tout Canadien français —



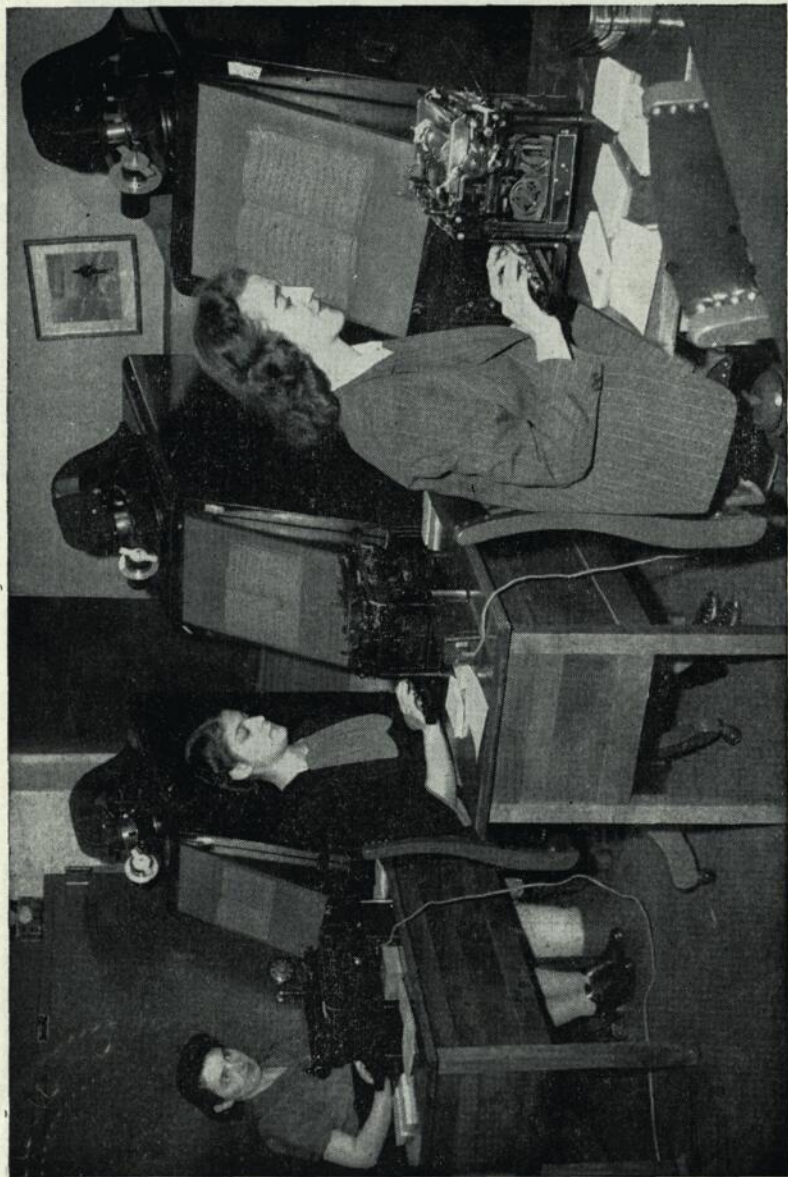
La machinerie photographique de l'Institut:  
A gauche on voit le camion; au centre et à droite, à l'intérieur du  
camion, l'appareil Recordak de 2000 watts et la dynamo utilisée  
dans les parois non électrifiées . . .



M. Drouin utilisant un des trois appareils  
Recordak de l'Institut . . .



Les 4562 pages de ces 9 volumes sont reproduites  
sur la minuscule bobine de film à droite . . .



Les films sont ensuite installés sur des projecteurs spéciaux et les registres des baptêmes, mariages et sépultures sont ainsi consultés et indexés sur fiches au clavier, acte par acte.



## II — Sa documentation 61,000,000 d'actes de l'état-civil

La documentation de l'Institut Généalogique Drouin est quelque chose de fantastique, mais son principal caractère, c'est la perfection de chaque unité de renseignements. La masse la plus considérable des documents consiste dans la photographie ou la copie d'environ soixante et un millions (61,000,000) d'actes originaux de baptême, mariage et sépulture, soit les actes de chaque personne née, mariée ou décédée au Canada français entre 1621 et 1943.<sup>1</sup>

Tous les problèmes d'ordre généalogique peuvent recevoir une prompte solution, grâce à la présence à l'Institut même de la photographie de l'original de n'importe quel registre.

De plus les registres sont désormais à l'abri de toute mutilation, addition, correction ou maculation telles qu'opérées par certains chercheurs dans le passé. MM. les Curés et les Protonotaires savent combien nombreux ont été les attentats de ce genre contre leurs registres: signatures découpées pour des collections d'autographes, registres et contrats de notaires volés ou même vendus à des collectionneurs américains, etc., etc.

La quantité de documents généalogiques de l'Institut Généalogique Drouin est énorme. S'il fallait en effet écrire sur une bande de papier d'un demi-pouce de largeur les seules fiches des mariages, cette bande aurait une longueur de 625 milles. Baptêmes et sépultures ont une classification différente de celle des mariages. En effet, ils sont enregistrés dans leurs familles respectives, ce qui facilite de beaucoup la tâche déjà fastidieuse des recherches.

Des milliers de dossiers classés dans des meubles qui sont tous à l'épreuve du feu contiennent l'histoire des origines et

<sup>1</sup> Soit les registres complets ou partiels de plus de 3,000 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, des états du Maine, du Vermont, de New-York et du Michigan.

de la première génération de 2,350 familles canadiennes. Le nombre de ces historiques augmente continuellement, et tous sont révisés régulièrement, avec le plus grand souci de la vérité historique et généalogique.

Enfin une bibliothèque de généalogie, d'héraldique, d'histoire et de géographie dont la valeur est inestimable, permet aux experts de l'Institut de rédiger des documents généalogiques et historiques très au point, honnêtes et véridiques. Depuis le début de la guerre, l'Institut, faute de pouvoir importer des livres de France, a dû se constituer une cinémathèque de ces ouvrages rares et dispendieux qu'il est aujourd'hui impossible de trouver chez les bouquinistes. Ajoutons que l'Institut possède la plus riche collection du Québec d'ouvrages généalogiques et de monographies locales et régionales.

### **III — Le caractère professionnel de l'Institut**

L'Institut Généalogique Drouin est un bureau professionnel et rien de plus. Son unique propriétaire et directeur, M. Gabriel Drouin, n'a d'autres intérêts que ceux de l'Institut. C'est sur une base d'honoraires professionnels que Gabriel Drouin entreprend de faire des recherches pour son client.

### **IV — Son personnel**

Le personnel choisi de l'Institut, (atteignant parfois 48 personnes), travaille huit heures par jour avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie et dans un silence monastique, au grand étonnement des visiteurs. Le directeur du Service des Recherches, M. Gaston Gervais, pénétré des principes de St-Sulpice, veille sans relâche au bon fonctionnement de ce merveilleux mouvement d'horlogerie.

### **V — Son avenir**

De jour en jour, l'Institut Généalogique Drouin prend un développement de plus en plus grand. La satisfaction donnée à ses nombreux clients et la fierté nationale qui commence à

se réveiller chez nos compatriotes en sont la raison. Les Canadiens français commencent à se rendre compte de la nécessité de puiser aux sources de leur histoire familiale et nationale pour retremper leur courage devant les obstacles quotidiens qui encombrant le chemin de l'avenir. Aussi le nombre des membres de l'Institut Généalogique Drouin subit une progression géométrique. Chacun s'efforce de connaître ses origines, les noms de ces héros dont il descend, les faits d'armes de ses aïeux, les misères sans nom qu'ils ont dû subir dans le passé pour défendre leur peau, leur langue, leur foi et leurs traditions.

Avec la documentation formidable dont dispose l'Institut Généalogique Drouin, on peut s'attendre à voir se multiplier rapidement les travaux de tout genre qui éclaireront notre petite histoire familiale et revivifieront la grande histoire nationale encore si imparfaite. L'histoire d'une nation, c'est celle de ses familles. On a d'abord étudié celle de la nation, puis celle de nos familles: il aurait fallu agir en sens inverse.

## VI — Ses oeuvres

Elles sont nombreuses et variées. Le but que s'est proposé Gabriel Drouin, c'est de procurer à chaque famille canadienne la généalogie complète de ses aïeux. Aussi il s'efforce de mettre à la disposition de ses membres tout ce qui peut leur être utile dans l'ordre de cette connaissance: généalogie complète ou partielle, établissement de lignée ou de parenté, blasons, etc., etc.

### 1. Le dictionnaire généalogique

C'est l'oeuvre maîtresse de l'Institut. Le Dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Mgr Tanguay est maintenant considéré comme une oeuvre formidable sans doute, mais peu sûre du point de vue généalogique. Les omissions et les erreurs fourmillent à chaque page, à chaque famille et presque à chaque ligne. Le dernier Tanguay utilisé à l'Institut, relique très chère du fondateur, est très difficile à lire, tellement il est raturé et corrigé.

M. Gabriel Drouin a donc décidé la composition d'un Dictionnaire généalogique des familles canadiennes entièrement nouveau et sur un plan tout à fait pratique pour le chercheur. Trois volumes couvriront la période 1600-1700. Ils seront ensuite suivis de dictionnaires régionaux couvrant la période 1700-1850, puis de dictionnaires par comté couvrant la période 1850-1950.

## 2. Les généalogies

### a) *Un rare privilège.*

Le Canadien français a le précieux avantage, grâce à la tenue spéciale et à la conservation de ses registres d'état-civil, de pouvoir retracer la filiation de chacune des familles dont il descend jusqu'à ses origines en Amérique, soit pendant près de trois siècles.

Les autres peuples nous envient ce privilège, n'ayant souvent d'autres ressources que leurs souvenirs, les papiers de famille et la vieille Bible de leur père.

### b) *Le moyen le plus pratique pour conserver les traditions.*

Le premier motif qui se présente à l'esprit, lorsqu'on se propose de faire sa généalogie, c'est la curiosité, le désir de connaître ses ancêtres et ses parents les plus remarquables. C'est un digne et légitime sentiment. Mais il est un autre motif d'ordre infiniment supérieur. La généalogie d'une famille est le moyen le plus pratique d'assurer la conservation des traditions chez tous les membres de cette famille.

Quand une famille possède sa généalogie, tous les membres, les enfants même savent par coeur les notes caractéristiques et les jalons de leur histoire. Plus besoin de leur prêcher qu'ils ont de longues générations d'ancêtres derrière eux; ce sont eux qui seront portés à nous le rappeler avec fierté. Les héros de notre famille, les faits et les gestes des nôtres nous frappent

plus, pénètrent mieux dans notre coeur et notre intelligence.

Si chaque famille canadienne-française possédait sa généalogie, la conservation des traditions serait définitivement assurée chez tout le peuple.

*c) Le premier volume d'une bibliothèque.*

Chacun se pique d'avoir une bibliothèque bien assortie. Mais, dans cette bibliothèque, la première place de toutes n'appartient-elle pas à la généalogie, histoire schématique de la famille? La généalogie d'une personne est le premier volume d'une bibliothèque digne de ce nom.

Et l'arbre généalogique n'est-il pas le plus bel ornement de la maison, le seul peut-être dont le visiteur emportera un souvenir durable?

Une généalogie compilée par l'Institut Drouin n'est pas simplement une énumération aride de baptêmes, mariages et sépultures; en effet, des notes historiques très intéressantes sur les ancêtres abondent dans le volume. Chaque client est toujours agréablement surpris de faire connaissance, en parcourant son livre de généalogie, avec tant de personnages héroïques dont il est non pas un simple parent, mais bien un descendant direct et authentique.

Notre histoire n'est qu'un tissu d'aventures héroïques et de gestes chevaleresques. Ces gestes n'ont pas été accomplis par des êtres imaginaires, mais par nos ancêtres, ceux de nos amis. C'est notre part de l'héritage national, le patrimoine moral de notre famille qui se transmet de génération en génération.

*d) Prendre ses titres de famille, c'est un devoir.*

Nos pères ont créé et constitué notre héritage familial; à nous incombe le devoir d'en prendre titre et de le transmettre. Apparemment absorbés par leur labeur matériel, nos pères ont pensé à préparer une génération intellectuelle: à nous le devoir de répondre à leur attente.

Le bel héritage ancestral, si nous n'en prenons pas les titres, n'est plus qu'un vain mot. Il ne suffit pas de dire: «Nous avons dix générations d'ancêtres remarquables derrière nous». Celui à qui nous nous adressons pourrait un jour rétorquer: «En êtes-vous bien sûr? Comment le savez-vous?»

Une généalogie c'est un monument élevé à ses ancêtres, un monument digne d'eux, et en la forme la plus pratique qui soit. Faire dresser sa généalogie, c'est faire valoir l'héritage ancestral avant de le transmettre. C'est donc s'acquitter ainsi d'un double devoir.

**e) *Désir inné.***

Le culte du souvenir des ancêtres est inné chez tous les hommes. Nos grand'mères, sur la première ou la dernière page du livre de messe de l'aïeule, conservaient précieusement inscrits les noms des ancêtres et les dates relatives aux enfants. L'homme d'affaires ou le professionnel, à qui nous parlons généalogie, sans se déplacer de son siège, n'a qu'à ouvrir un tiroir à portée de sa main pour y trouver le calepin où sont consignées ses nombreuses notes.

On sait par ailleurs que les enfants des familles royales et des familles nobles sont familiers avec l'histoire des ancêtres. Et que dire du peuple hébreu où chaque famille conservait la lignée des ancêtres, non pas seulement pour sept ou huit générations, mais pour un nombre illimité, remontant jusqu'à l'origine. L'Évangéliste n'eut aucun effort pour nous donner de Notre-Seigneur une double généalogie remontant quarante-deux générations.

Le travail de généalogie de l'Institut Drouin a la valeur des notes de la grand'mère idéalement complétées; c'est le livre d'or de la famille, qui, sur ce point, nous met sur le même pied que les familles nobles, et pourquoi pas?

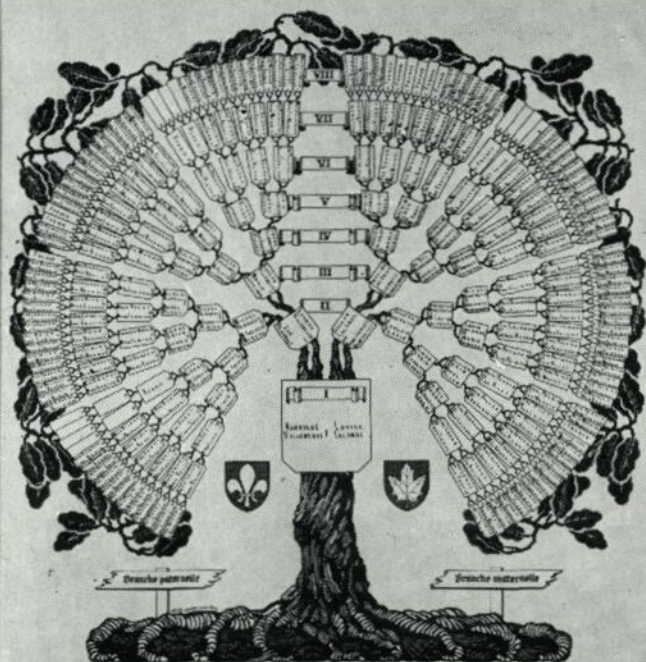
**f) *La généalogie. Ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas.***

La généalogie, au sens du dictionnaire et des travaux de l'Institut, c'est la liste des ancêtres d'une personne. En plus de donner sur des feuilles séparées tous les couples dont descend le client, une généalogie Drouin contient un historique abrégé du

GENEALOGIE  
DE  
L'ABBÉ LIONEL GROULX



PREPARE PAR  
L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN  
MONTREAL



Arbre généalogique

(synopsis du volume)

de

S. E. le cardinal J. M. R. Villeneuve, o. m. i.

Paris  
 chez M. L. Bachelier, Libraire  
 17, rue de la Harpe  
 1821

premier ancêtre et fondateur de la famille au Canada et des notes historiques sur chacun des ancêtres célèbres de ce client.

En résumé, à quelques exceptions près, ce travail donne les 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1024 ancêtres du client. A ce travail déjà complet, s'ajoute l'histoire de quelques personnages importants ou remarquables descendant en ligne directe et paternelle d'un de ces ancêtres.

Ce travail est donc une généalogie ascendante directe et complète, tout en contenant ce qu'il y a de plus intéressant dans la généalogie descendante. En outre, un certain nombre de pages blanches et la disposition même des feuilles de génération permettent d'ajouter des notes historiques au goût du client et au hasard de ses recherches.

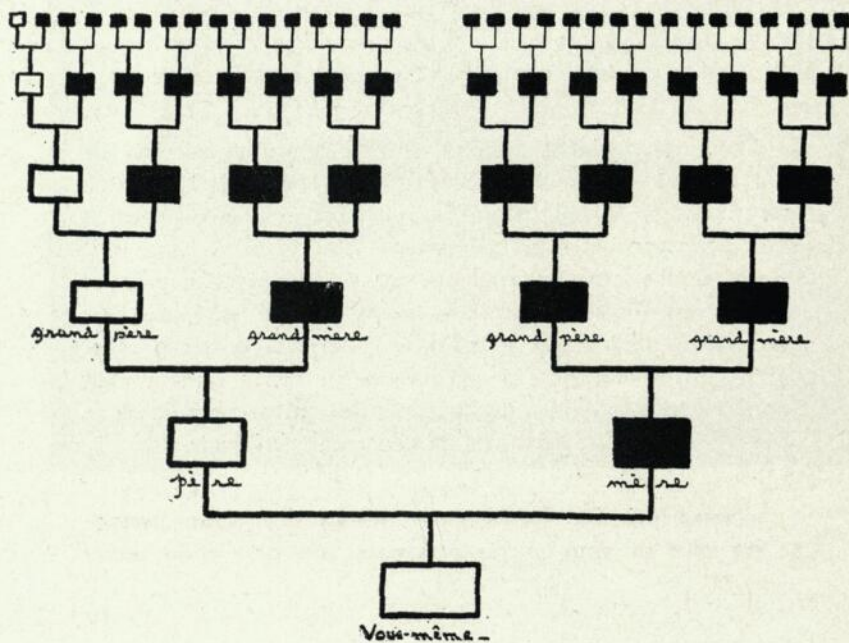
Beaucoup de gens croient qu'une généalogie doit donner toutes les parentés et toutes les alliances. C'est là une tâche impossible qui n'en finirait plus. Il faut bien tenir compte que le généalogiste doit travailler sur des documents: état-civil, actes notariés, jugements, etc. Il ne peut ni ne doit inventer ce qui n'existe pas. Et les traditions suppléent rarement aux actes.

Certains imaginent qu'une lignée donnant les ancêtres de leur nom seulement est une généalogie complète. C'est une erreur puisque, comme il est dit plus haut, chaque personne a deux parents, quatre grands-parents, huit bisaïeux, seize trisaïeux, trente-deux quadrisaïeux, etc. Comment alors peut-on se contenter du seul père, laissant de côté la mère, du seul grand-père, ignorant la grand'mère paternelle et les grands-parents maternels, etc. Le graphique, au verso, illustre bien (en noir) tout ce qui est négligé par celui qui se contente de sa lignée paternelle et s'imagine posséder sa généalogie.

Comme principe fondamental, disons que toute personne est issue de deux autres personnes, son père et sa mère.

Une personne est issue de deux personnes, son père et sa mère; ces deux père et mère sont issus de quatre grands-parents; ces quatre grands-parents sont issus de huit bisaïeux, ces huit bisaïeux sont issus de seize trisaïeux, ces seize trisaïeux sont issus de trente-deux quadrisaïeux, ces trente-deux quadrisaïeux sont aussi nécessairement issus de soixante-quatre quinsaïeux qui sont issus de cent-vingt huit sexaïeux, issus eux-mêmes de deux cent cinquante-six septaïeux, etc. Donc 1 est né de 2, 2 de 4, 4 de 8, 8 de 16, 16 de 32, 32 de 64, 64 de 128, 128 de 256, etc. C'est ce que donne au complet chaque généalogie Drouin. Généralement ce sont ces 256 septaïeux qui sont venus d'Europe; mais dans le cas des familles plus anciennes, il nous faut remonter, dans certaines branches, jusqu'à ceux des 512 ou même des 1024 ancêtres dont un client descend, avant d'atteindre le premier venu d'Europe.

A la 12e génération, chacun possède 2048 ancêtres, dont ordinairement un seul portant son propre nom, cependant que les 2047 autres, génétiquement parlant, sont autant ses ancêtres que les autres.





### 3. Les Blasons

Il y a une erreur communément répandue : celle de croire que le blason est une marque absolue de noblesse. Pourtant de nos jours comme au temps de l'ancienne France, chacun a droit de blasonner son écu à sa manière. Ce qui était interdit, c'était de s'approprier les armes d'une autre famille ou de timbrer son écu d'un casque ou d'une couronne lorsqu'on n'était pas noble.

Si l'on examine les armoriaux de chaque province de France, on constate que les notables des moindres communes avaient un blason : baillis, curés, notaires, avocats, marchands, bourgeois. Les corporations ouvrières de chaque village, les communautés religieuses et les abbayes avaient également des armoiries propres.

De nos jours, l'intérêt historique et le goût populaire se portent de nouveau vers le blason. L'Institut a déjà remis à plusieurs de nos prêtres, professionnels et hommes d'affaires, les armoiries qui leur revenaient. Et que dire de nos institutions universitaires, scolaires, de nos villes et de nos municipalités, etc. Par malheur beaucoup d'entre elles exhibent des blasons qui sont des horreurs au point de vue héraldique. Des lois très nombreuses et très compliquées doivent être respectées dans le blasonnement et bien peu de personnes prennent la peine de les

étudier avant de peindre leur écu. De plus celui qui blasonne sans connaître tous et chacun de ses ancêtres risque d'errer.

Les travaux de l'Institut Généalogique Drouin comblent donc une grande lacune. Chaque blason est accompagné d'un texte explicatif et des titres lorsqu'il s'agit de personnes dont certains ancêtres sont de noblesse authentique, ce qui est plus fréquent qu'on ne le croit généralement.

#### 4. Travaux divers

Des demandes diverses affluent de partout, des coins les plus reculés de l'Amérique du Nord, de l'Europe, etc. L'un veut retracer l'acte de mariage de son grand-père, un autre un héritage perdu; d'autres veulent connaître des parentés, des alliances, etc. Chaque matin, un courrier volumineux est dépouillé à l'Institut et un soin méticuleux y est apporté.

Voici un certificat de membre à vie que reçoit chaque client de l'Institut.

# Institut Généalogique Drouin

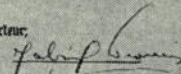
**N**ous attestons que

**J.-René Quimet**

a collaboré à l'œuvre nationale de l'Institut Généalogique Drouin en faisant dresser sa généalogie et est, de ce fait, membre honoraire à vie du dit Institut.

En foi de quoi, nous avons signé à Montréal  
ce 2<sup>e</sup> jour de janvier 1942.

Le Directeur.



## VII — Ce qu'ont en dit

Dans les pages qui suivent, on peut lire quelques appréciations des travaux de l'Institut Généalogique Drouin.



Joliette, le 22 avril 1940.

Monsieur Gabriel Drouin,  
Institut Généalogique Drouin,  
4184 St-Denis,  
Montréal,  
Qué.

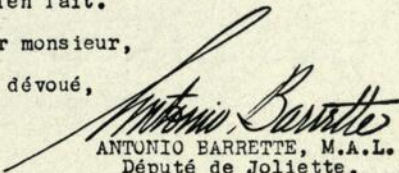
Cher monsieur:-

J'ai bien reçu mon arbre généalogique  
et le volume qui l'accompagne. Je suis heureux de vous  
dire que ce travail répond pleinement à mes espérances  
et il est aussi complet que bien fait.

Croyez-moi, cher monsieur,

Votre bien dévoué,

incl.  
AB/RR

  
ANTONIO BARRETTE, M.A.L.  
Député de Joliette.



CONTENTIEUX MUNICIPAL  
QUEBEC

le 10 juin, 1944.

Monsieur Gabriel Drouin,  
Archiviste, généalogiste et héraldiste,  
L'Institut généalogique Drouin,  
4184, rue St-Denis,  
Montréal.

Cher Monsieur Drouin,

J'ai bien reçu la brochure concernant  
votre Institut et je vous remercie. Je l'ai lue avec  
intérêt.

Permettez-moi d'ajouter les miennes  
aux nombreuses félicitations qu'a méritées à Monsieur  
Joseph Drouin, votre père, et à vous-même, l'oeuvre  
nationale que vous avez entreprise et conduite à succès.

Agréez, je vous prie, l'expression de  
mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué,

ERNEST GOUBOUT  
Avisseur légal  
de la Cité.

EG/GC

F. O. DROUIN, C.R.  
AVOCAT

BUREAU 2-3881-88  
RÉSIDENCE 8082  
CITÉ 4-8692

37, rue de la Couronne  
Suite 411

QUEBEC, le 6 juin 1944.

Monsieur GABRIEL DROUIN,  
4184, rue St-Denis,  
Montréal,  
P.Q.-

Cher Monsieur,

Je vous accuse réception de votre  
petit pamphlet généalogique de la famille DROUIN,  
et vous en remercie.

J'ai jeté un coup d'oeil rapide  
sur les principaux titres, et vous avez toute ma  
considération pour le travail que vous continuez  
d'exercer à la mémoire de votre honorable père,  
que j'ai eu le plaisir de connaître.

Permettez-moi de vous dire que  
je considère que l'étude et le travail que vous  
faites comme généalogiste, méritent beaucoup d'en-  
couragement.

Chose qui mérite d'être notée,  
c'est que votre père est né le même jour que moi,  
15 novembre 1875.

J'espère bien qu'un de ces jours  
nous aurons le grand avantage de nous rencontrer.

Bien à vous,



F. O. DROUIN.

fod/mt.

## GASTONGUAY & GIROUX

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES & INGÉNIEURS FORESTIERS  
LAND SURVEYORS & FOREST ENGINEERS

J. P. GASTONGUAY, A.G.

LOUIS GIROUX, A.G.

LUCIEN GASTONGUAY, A.G. & I.F.

L. G. GASTONGUAY, A.G. & I.F.

71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

TÉL. 2-3400

Québec, le 20 décembre 1944.

Monsieur le Directeur,  
Institut Généalogique Drouin,  
4184, rue St-Denis,  
Montréal.

Cher monsieur,

J'ai examiné sommairement depuis hier le travail généalogique (arbre et volume) que vous avez dressé pour moi, et je suis heureux de vous dire après cet examen, que votre travail soigné et d'une si belle présentation justifie pleinement mes espérances.

Je vous en remercie bien sincèrement et je souhaite que votre oeuvre fructifie de plus en plus au grand bénéfice des Canadiens-français qui vous devront un plus grand attachement aux ancêtres et un respect accru pour les belles traditions de notre race.

La lecture et la possession d'un travail généalogique aussi précieux que celui que je viens de recevoir est un stimulant au patriotisme parce que quiconque aime et connaît ses ancêtres ne peut pas ne pas aimer son pays puisqu'ils sont ceux qui l'ont fait ce qu'il est.

C'est donc avec plaisir que je vous prie d'accepter mes remerciements, mes sincères félicitations et saluts respectueux.

Votre tout dévoué,

LC/MD

*Lucien Castonguay*  
Lucien Castonguay,  
A.G.

SANCTA TRINITAS UNUS DEUS!!!

Sancta Maria!

Presbytère de Cap-d'Espoir, Co. Gaspé

20 juillet 1944.

Monsieur Gabriel Drouin,  
Institut Généalogique Drouin,  
Montréal.

Cher monsieur Drouin,

C'est avec une vive admiration et une immense gratitude que j'accuse réception de votre envoi magnifique qui m'est arrivé en bonne condition.

Le volume considérable de ma généalogie est un travail complet et précis, rempli de notes historiques et de chers souvenirs, contenant de très belles images et des cartes géographiques, enrichi d'une superbe couverture titrée en or. Je serai fier de le présenter à mes chers parents à l'occasion de leurs prochaines NOCES D'OR le 14 août, alors qu'ils seront entourés de leurs 10 enfants vivants dont 8 sont consacrés au Seigneur, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Ils seront agréablement surpris et profondément émus en reconnaissant les signatures de leur mariage si bien photographiées dans vos registres et reproduites dans ce volume-souvenir.

L'arbre généalogique qui accompagne ce volume est un travail artistique d'une perfection achevée qui révèle les talents de votre dévoué personnel.

Je serai heureux cher monsieur Drouin, de faire connaître et apprécier votre OUVRE NATIONALE qui est vraiment admirable. Avec l'assurance de mes humbles et ferventes prières pour vous et votre dévoué personnel, je vous remercie du plus profond de mon coeur pour votre excellent travail.

Votre très obligé,

*Réjald - Allie ptre.*

79, rue Ste-Cécile

Telephone 803

Dr Aimé Leduc  
Médecin-Chirurgien  
Salaberry de Valleyfield, Que.

Salaberry de Valleyfield

4 octobre 1941

Institut Généalogique Drouin  
Montréal

Messieurs

J'ai reçu ma généalogie: l'intérêt que j'y porte ne se décrit pas. Je souhaite qu'un plus grand nombre de Canadiens-français la possede, l'histoire du Canada nous est tellement plus chère après.

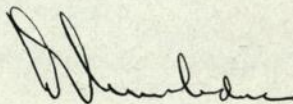
Je vous envoie un cheque pour votre compte

Bien a vous

Dr. Aimé Leduc

par

R. J.





Saint-Leau, le 23 juin 1943.

Monsieur Gabriel Desour,  
Institut Généalogique Desour,  
4184, rue St-Denis,  
Montréal

Monsieur,

Votre Institut mérite bien l'admiration de  
tous ceux qui examinent avec intérêt le volume et  
l'arbre généalogique que vous m'avez adressés.  
Soyez assuré, cher Monsieur, de ma vive  
gratitude.

Robert Corriveau, A.S.



Paroisse St-Thomas d'Acquin

Billing's Bridge, Ottawa, Ont.

Institut Généalogique Grouin.  
4184, rue St-Denis, Montréal.

Monsieur,

J'ai reçu avec grand plaisir  
ma Généalogie. Je l'ai parcourue sou-  
magement et elle m'a vivement in-  
téressé. J'ai été surpris d'y trouver  
de si illustres ancêtres. Je vous en  
remercie donc sincèrement

Je vous envoie ci-joint et  
le certificat pour les faire mesurer.

Bien à vous.

J. L. Latendresse  
St-Jacques

ce. 11 septembre. 1944.

**H.-X. Fortin, Enrg.**  
MERCERIE  
Kénogami, Qué.

Montréal le 4 mai 1942.

Monsieur Gabriel Drouin,  
Montréal, P.Q.

Cher Monsieur,

J'ai reçu en fin de semaine mon volume et mon arbre généalogique, le tout en parfait état. Je suis vraiment très heureux de posséder ces documents si précieux pour moi et les miens.

J'ai été très fier de constater en lisant mon beau volume, que vous et moi avons un ancêtre commun. Je l'aime bien cet ancêtre, car sans lui auriez-vous été exactement le même homme? Le Canada français aurait-il son généalogiste fameux? et moi... aurais-je pu remonter ma généalogie jusqu'à la douzième génération? Qui sait?... Quoiqu'il en soit, vous êtes là, la province de Québec vous possède, et moi j'en remercie notre commun aieul.

Je vous remercie particulièrement d'avoir bien voulu vous rendre à toutes mes demandes et je tiens à vous dire combien j'apprécie les quatre volumes des chansons de l'Abbé Gadbois que vous avez bien voulu m'offrir comme supplément à votre beau travail de généalogie.

Veillez trouver ci-joint mon chèque en paiement final et croyez à toute mon admiration pour votre belle oeuvre patriotique.

Votre très obligé,

*H.-X. Fortin*



ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

Ottawa, le 14 février 1941

Monsieur,

J'ai bien reçu mon volume de généalogie ainsi que votre lettre récente. Les points sur lesquels j'avais attiré votre attention sont maintenant élucidés à mon entière satisfaction et vos notes explicatives prouvent bien la peine que vous vous êtes donnée pour faire de cette généalogie un document véridique.

Je comprends que le cas de mes ancêtres acadiens comporte certaines difficultés après la quatrième génération et qu'il faut s'en tenir à des prétentions plutôt qu'à des preuves puisqu'il n'y a rien à faire contre un brutal fait historique qui a provoqué bien d'autres imbroglios.

Vous faites oeuvre de patriote en vous livrant à ce travail de bénédictin qu'est celui d'un généalogiste. Je vous en félicite et vous remercie d'avoir mis à ma disposition votre mine de documentaires ainsi que les talents de votre personnel.

Vous trouverez ci-incluse la série de mes chèques.

Bien à vous,

*Alicé Beaulieu*

M. Gabriel Drouin,  
Institut Généalogique Drouin,  
4184, rue St-Denis,  
Montréal.

La Cité de Longueuil

CABINET DU MAIRE



The City of Longueuil

MAYOR'S OFFICE

Longueuil, Que.  
CANADA

22 March 1945

Institut Généalogique Drouin  
41 8 1/2 Rue St-Denis  
Montreal.

Cher Monsieur Drouin,

J'ai bien reçu votre dernier envoi, comprenant, un volume, un cadre et un sceau en métal, le tout en bonne condition.

Je suis très satisfait du travail exécuté, tant pour la généalogie que pour les armoiries.

Bien sincèrement à vous,

Paul Gauthier

Maire

**HENRI CINQ-MARS**

NOTAIRE

1368 RUE NOTRE-DAME

LES TROIS-RIVIÈRES, P. Q.

le 18 janvier 1941.

L'Institut Généalogique Drouin,  
4184 rue St-Denis,  
Montréal, P.Q.

Cher Monsieur:-

J'ai bien reçu mon arbre généalogique, volume et recueil de chansons et pour lesquels, je vous prie d'agréer mes remerciements les plus sincères.

C'est vraiment admirable le travail que vous faites.

Vous développez et cultivez chez notre peuple l'amour des gens de chez-nous et vous assurez la conservation de leurs traditions.

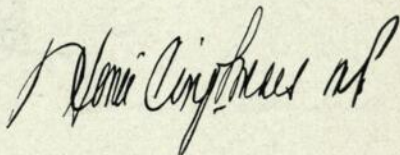
Assurément, je suis enchanté du tout, et souhaite prospérité et longue vie à votre oeuvre.

Je suis orgueilleux de montrer ce livre d'or et ce tableau à mes parents et amis.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

HOM/MF.



# LE DEVOIR

REDUCTION ET ADMINISTRATION  
110, RUE D'ARCADE  
MONTREAL.

TOUTS LES SERVICES  
RELAIS 1361  
SOIRS, DIMANCHES ET FETES  
RELAIS 3351  
RELAIS 2984  
RELAIS 3351

FAIS CE QUE DOIS

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

## Plus de 100,000 soldats canadiens outre-mer (Lire en page 3)

### L'affaire de Windsor

#### La guerre économique des Etats-Unis contre le Japon

A quoi se rattache le dernier jugement du Conseil Privé — La situation faite aux écoles de la minorité — L'injustice qu'il faut réparer

La décision du Conseil privé, dans l'affaire des écoles de Windsor, au Canada, est un acte d'injustice.

#### Billet du soir

L'Ontario peut dire publique, l'école générale, est une école publique, c'est-à-dire une école qui appartient à la communauté et qui est financée par les contribuables. Mais la loi qui régit les écoles de l'Ontario ne reconnaît pas cette vérité. Elle considère les écoles de l'Ontario comme des écoles privées, et elle leur accorde le statut de sociétés à but lucratif. C'est pourquoi les écoles de l'Ontario sont assujetties à la loi sur les sociétés à but lucratif, et elles doivent payer des impôts sur leurs bénéfices. C'est une injustice, car les écoles de l'Ontario ne sont pas des sociétés à but lucratif, et elles ne devraient pas être assujetties à la loi sur les sociétés à but lucratif.

#### La lampe sans huile

Si chaque famille d'origine iran-saïse possédait sa généalogie, la conservation des traditions serait assurée chez tout le peuple. (11e Congrès de la Langue Française au Canada — 1937).

La famille qui ne connaît pas ses ascendants, qui peut à peine remonter aux grands-parents paternels et maternels n'est-elle pas un peu comme la lampe sans huile? Une lampe peut être de métal précieux ou de cristal pur; elle ne rayonnera pas comme elle le devrait ni ne dispensera toute la chaleur qu'on en attend, si elle manque d'huile. Il en est de même de la famille sans histoire — ou plutôt de celle qui ne connaît pas son histoire. Comment pourrait-elle, dans ces conditions, s'alimenter à ce combustible indispensable que constituent un passé de gloire et un enchaînement ininterrompu de traditions?

La famille canadienne-française contemporaine a plus besoin que jamais de se pencher avec sollicitude sur son passé afin d'y puiser l'énergie indispensable pour conserver les traditions qui lui restent et renouer celles qu'elle a involontairement perdues ou délibérément mises au rancart. La guerre présente qui déchire une grande partie de l'humanité a coupé brutalement presque tous les contacts intellectuels et moraux que nous maintenons, comme le bien le plus précieux, avec notre ancienne mère-patrie, la France. Par ailleurs, notre statut politique, notre situation géographique et aussi un danton commun nous rapprochent de plus en plus, cela va de soi, des peuples de langue anglo-saxonne, qu'ils soient d'outre-mer ou d'Amérique. Nous participons de bonne grâce à ce rapprochement, mais il ne faudrait pas pour cela oublier l'essence du sang qui coule dans nos veines ni sacrifier la moindre parcelle de notre culture ou de nos traditions. Qu'on n'ait crainte. Ni nos compatriotes de langue anglaise, ni les Britanniques d'outre-

mer, avec lesquels nous devons collaborer loyalement et amicalement, ne nous reprocheront pour la plupart d'être eux — de rester farouchement attachés à notre langue, à nos traditions, à notre foi de nos ancêtres. Au contraire, ils nous en estimeront davantage.

\* \* \* \* \*  
Ce sont là quelques-unes des réflexions que je me faisais en me regardant, l'autre jour, pour la première fois — et spontanément — à l'Institut Généalogique Drouin. Je dis spontanément, et c'est exact. Depuis longtemps, j'étais intrigué par une annonce très brève que publiait, à fréquents intervalles, les journaux: "RIEN..." et ceci apparaissait au-dessus de la raison sociale de l'Institut Généalogique Drouin. Je me suis demandé longtemps ce que, pouvait vouloir signifier ce "rien". J'ai pu avoir l'impression que si vous ne connaissez pas vos ancêtres, il ne vous restera rien à transmettre à vos enfants et petits-enfants avant de quitter ce monde provisoire où vous pègrez... Je ne sais si mes déductions étaient justes, mais il me semble que cette signification est plausible.

Toujours est-il que je montais péniblement la côte de la rue St-Denis afin de me rendre compte par moi-même de la valeur de cet institut généalogique dont j'avais ouï dire beaucoup de bien. Je dois avouer que je connaissais, de façon bien imparfaite le travail herculéen et éminemment patriotique du regretté Joseph Drouin, l'intrépide continuateur de Mar-Cyprien Tanguay. Sans avoir connu personnellement le fondateur de l'Institut Généalogique Drouin, j'ignorais pas toutefois qu'il était mort sur la brèche, laissant derrière lui une oeuvre colossale. J'imaginais trouver en son successeur un jeune homme plein de bonne volonté sans doute, mais surtout débordant d'amour filial qui s'imposait de continuer la tâche du père par simple hommage posthume. D'avance, je plaignais ce jeune éphémère de sa jeunesse dans une sorte de grenier poussiéreux, parmi des documents suintant l'humidité sous leurs nobles oripeaux séculaires.

mon trait était manifestement en défaut. De poussière, point. Encore moins d'humidité mais des clous métalliques à l'épreuve du feu, un nombreux personnel de jeunes filles mises avec un soin et un bon goût impeccables, une ambiance de paix et de recueillement quasi monastiques: voilà ce qui m'attendait dans l'immeuble de l'Institut Drouin.

Quant au continuateur de cet éminent patriote que fut Me Joseph Drouin, il m'étonna encore plus que l'entourage et le décor. Au lieu d'être mis en présence de l'un de ces êtres vieillissés avant l'âge, résigné à un sort accepté en héritage, je tombai sur un jeune homme radieux, enthousiaste, athlétique, un jeune qui dès son temps de collège s'était littéralement emballé pour les austères travaux de son père et qui, à la disparition de celui-ci, avait déjà l'entraînement voulu pour accepter d'emblée, et avec chances de réussite l'une des successions intellectuelles les plus délicates et les plus périlleuses qui soient. Déjà initié complètement à ce travail d'un caractère assez particulier, Gabriel Drouin a poursuivi l'oeuvre de Mgr Tanguay et de Joseph Drouin, se faisant un point d'honneur, comme ces derniers, de servir exclusivement la vérité historique. Ce qui ne l'a pas empêché pour cela — tout comme l'avait fait son illustre prédécesseur — d'innover dans les méthodes de recherches qu'il a adaptées aux plus récentes découvertes, ce qui facilite d'autant la tâche de ses collaborateurs et collaboratrices.

Dans le large sillon creusé si profondément par Joseph Drouin, il a poussé à son tour la charrue, élargissant sans cesse l'emblavure, reculant de plus en plus son horizon...

C'est là le réconfortant exemple d'un jeune de ma génération qui, comme tant d'autres, aurait ressourcé de gaspiller sa jeunesse dans les clubs fashionables mais préfère consacrer l'énergie de ses meilleures années à une tâche difficile, méticuleuse et absorbante, avec peut-être cette seule récompense de savoir qu'il continue une mission patriotique singulièrement profitable à toute la communauté canadienne-française.

Lucien DESBIENS

2-VIII-41

#### Ce qu'on attend de M. Howe

de M. Howe

Le Progrès du Soguenay, en date du 27 août, a publié un article sur le projet de loi de M. Howe, relatif à la conservation des traditions canadiennes. L'auteur de cet article, M. J. G. Gauthier, a exprimé ses vives sympathies pour ce projet de loi, et a souligné l'importance de la conservation des traditions canadiennes. Il a également souligné le fait que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte pour la reconnaissance des traditions canadiennes.

#### Dénégation

Québec, 2. — Paulin, député aux Communes, a déclaré au sujet de la loi sur les traditions canadiennes que c'est une déné-

Les impudences! Qui leur dit que la loi sur les traditions canadiennes est une loi de déné-

Les traditions canadiennes sont une partie importante de notre patrimoine national. Elles doivent être protégées et conservées pour les générations futures.



BNQ



C 000 144 087

144087